

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DE FONTENAY LE COMTE

Commune de L'HERMENAULT

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	15

Procès Verbal
du Conseil Municipal
Séance du 5 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de L'Hermenault, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUX, Maire.

Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents :

Jean-Pierre ROUX, Patrice RABILLER, Joël PAGIS, Marie-Pierre FRANCHI, Stéphane ROCHER, Michel COUMAILLEAU, Corinne JOLLY, Philippe TRILLAUD, Sophie SIMONNET, Jessy VILLAUME, Christelle SUIRE, Pierre GROSZ, Francis BRIT, Marie-Josée BERGÉ, Dominique LE BARZIC

Secrétaire de séance :

Marie-Pierre FRANCHI

OBJET N ° 29 - DESIGNATION DES JURES D'ASSISES - LISTE PREPARATOIRE 2015

Le Maire indique qu'il convient d'établir, par tirage au sort, la liste préparatoire des jurés appelés à siéger au Jury Criminel. A partir de cette liste préparatoire, le Tribunal de Grande Instance procédera à une seconde sélection tenant compte de certains critères et d'éventuelles incompatibilités.

Par tirage au sort, sont désignés :

- | | |
|--------------------|---|
| 🚩 Saint Valérien : | Monsieur Joël RICARD
Madame Isabelle CHEVRIER |
| 🚩 Pouillé : | Monsieur Guy TILLARD
Madame Christelle RABAUD CRAIPEAU |
| 🚩 L'Hermenault : | Madame Cécile CHIRON BATY
Monsieur André JAULAIN |

OBJET N ° 30 - DESIGNATION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 9 du 28 mars par laquelle des conseillers municipaux se sont porté candidats à l'élection des membres de la Commission d'Ouverture des Plis, en application de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du service public.

Il convient de délibérer de nouveau pour mettre cette commission en place.

Par un vote à bulletin secret, à l'unanimité des membres présents, soit 15 voix, sont élus membres de la Commission d'Ouverture des Plis :

Titulaires : Patrice RABILLER - Joël PAGIS - Philippe TRILLAUD

Suppléants : Marie-Pierre FRANCHI - Pierre GROSZ - Francis BRIT

OBJET N ° 31 - ELECTION D'UN DELEGUE AU SIVOM POLE EDUCATIF JULES VERNE

Le Maire indique que, le 28 mars dernier, lors de l'élection des membres à l'ensemble des commissions et structures intercommunales, une erreur d'interprétation a été commise concernant Monsieur Jim FRANCHI, élu au SIVOM Pôle Educatif Jules Verne.

Monsieur FRANCHI demande l'annulation de la décision prise.

Par un vote à bulletin secret, par 15 voix pour, l'élection de Monsieur Jim FRANCHI est annulée.

Il convient désormais d'élire un nouveau candidat, Madame Marie-Pierre FRANCHI se porte candidate.

Par un vote à bulletin secret, par 15 voix pour, Madame Marie-Pierre FRANCHI est élue pou représenter la Commune au SIVOM Pôle Educatif Jules Verne

OBJET N ° 32 - ACHAT DE DEUX VEHICULES

Le Maire rappelle qu'une somme de 22.000 € a été inscrite au budget primitif en vue de l'achat de deux véhicules pour le service technique. Il informe que des recherches ont été engagées pour l'acquisition de véhicules comptant moins de 75.000 km au compteur.

Après délibération, par un vote à main levée, le Conseil Municipal décide de donner tout pouvoir au Maire pour la négociation, l'achat et le mandatement des deux véhicules.

OBJET N ° 33 - RECRUTEMENT D'UN AGENT STAGIAIRE



Considérant le départ à la retraite de Monsieur Gérard CHAUVET au 31 mai 2014,
Considérant que Monsieur Emilien BONNAUD, recruté en juin 2010 par le biais d'un contrat d'accompagnement, puis nommé contractuel,
Considérant que le travail de Monsieur BONNAUD a donné entière satisfaction,

Le Maire propose de le nommer Agent Technique Territorial Stagiaire, à compter du 1^{er} juin 2014.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et par un vote à main levée, le Conseil Municipal valide la proposition du Maire.

OBJET N ° 34 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Compte-tenu du départ à la retraite de Monsieur CHAUVET et de la nomination stagiaire de Monsieur BONNAUD, Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs, à la date du 1^{er} juin 2014, comme suit :

-  Suppression d'un poste d'agent technique territorial principal 2^{ème} classe
-  Ouverture d'un poste d'agent technique territorial stagiaire 2^{ème} classe

OBJET N ° 35 - RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

Monsieur Anthony BRUNETEAU a été recruté le 24 mars 2014 en contrat d'accompagnement, sous la forme d'un contrat Avenir, signé avec la Mission Locale Sud Vendée.

Le Maire demande que ce recrutement, qui n'a pas fait l'objet d'une délibération, soit régularisé par une décision du Conseil Municipal.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, l'Assemblée :

- ✚ VALIDE le recrutement de Monsieur Anthony BRUNETEAU à compter du 24 mars 2014
- ✚ MANDATE le Maire pour la signature d'un contrat de droit privé

OBJET N ° 36 - REMBOURSEMENT DE FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT

Après délibération, le Conseil Municipal décide que les établissements publics, dont le secrétariat est assuré à la Mairie, et qui de ce fait utilisent les services de la machine à affranchir, rembourseront à la commune une somme forfaitaire évaluée pour l'exercice 2014 comme suit :

✚ SIVU de Gendarmerie	250 €
✚ SIVOM Pôle Educatif Jules Verne	250 €
✚ Association Foncière	100 €

OBJET N ° 37 - ANIMATION DU 6 JUILLET 2014

Le Maire informe qu'une animation communale aura lieu le 6 juillet prochain au Stade Beaulieu : vide-greniers, diverses animations, restauration, buvette et feu d'artifice.

A cette occasion, le Conseil Municipal décide, par un vote à main levée, par 14 voix pour et 1 abstention, de signer un contrat d'animation avec Monsieur Noël RIPOCHE, pour la somme de 150 € la journée.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Madame Sophie Simonnet, responsable de la commission « Animations » est chargée de l'organisation de la distribution de fleurs du 8 mai et de la journée du 6 juillet ; comme les années précédentes, Monsieur Sébastien NOIRAUD effectuera gratuitement le tir du feu d'artifice, il en assurera également le transport avec le véhicule communal
- ✚ Une réception sera organisée le mercredi 4 juin, à l'occasion du départ à la retraite de Monsieur Gérard CHAUVET et de la mutation sur la Commune du Langon de Madame Cindy BOISSELEAU
- ✚ Le Conseil Municipal organise les permanences du bureau de vote pour les Elections Européennes du 25 mai prochain
- ✚ Il est donné un bref compte-rendu des diverses réunions qui ont eu lieu avec les représentants des Associations, les Commerçants et Artisans
- ✚ Le Conseil Municipal se réunira, à titre privé, lors d'un pique-nique le 12 juillet
- ✚ Le 21 juin : l'association France ADOT pour le don d'organes, et l'AVAB - Association Vendéenne des Automobiles du Bocage - feront une halte place du Marché de 15 h à 16 h avec environ 25 voitures anciennes ; une information sur le don d'organes sera donnée au public
- ✚ Le prochain conseil municipal se tiendra le 2 juin

- La séance est levée 22 h 25 -

Le présent Conseil Municipal comporte les délibérations du n° 29 au n° 37

ROUX Jean-Pierre	RABILLER Patrice	PAGIS Joël
FRANCHI Marie-Pierre	ROCHER Stéphane	COUMAILLEAU Michel
JOLLY Corinne	TRILLAUD Philippe	SIMONNET Sophie
VILLAUME Jessy	SUIRE Christelle	GROSZ Pierre
BRIT Francis	BERGÉ Marie-Josée	LE BARZIC Dominique